

Termes de Référence (TDR) pour le recrutement de Consultants Individuels – Accompagnateurs Spécialisés de Sensibilisation (AS) dans la réalisation des Mesures d’Accompagnement des bénéficiaires du Programme FSP du Fonds d’Intervention pour le Développement (FID)

A. CONTEXTE

L’ensemble des cadres de référence des orientations politiques nationale, dont en particulier les Documents relatifs à l’Initiative Emergence de Madagascar (IEM), la Politique Générale de l’Etat (PGE) et la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) fixent parmi les Objectifs prioritaires le relèvement et la réhabilitation des couches vulnérables.

Le Gouvernement de Madagascar continue de renforcer le programme de protection sociale en adoptant un mécanisme de transfert de ressources financières envers le programme de filets sociaux de sécurité prioritaires. Ce mécanisme prévoit la dotation d’une ligne budgétaire sur financement interne du projet filets sociaux de sécurité géré par le FID à partir de la Loi de Finances 2020 pour la réalisation des sous composantes TMDH (Transferts monétaires pour le Développement Humain) et FSP (Filets sociaux Productifs) dans des nouveaux Districts présélectionnés sous la coordination du Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et mis en œuvre par le FID.

Le programme Filets Sociaux Productifs (FSP) dont l’objectif principal est d’offrir des opportunités saisonnières régulières de revenus supplémentaires prévisibles sous forme d’argent contre travail aux ménages les plus pauvres dans les communautés sélectionnées. Ces revenus supplémentaires sont censés permettre aux ménages ciblés de lisser leur consommation et de les aider à développer des activités productives pour renforcer leur résilience aux chocs, généralisés ou idiosyncrasiques.

Les mesures d’accompagnement (MACC) se définissent en des actions d’appui qui visent le changement de comportement, l’amélioration des conditions de vie et l’autonomisation des ménages bénéficiaires du Programme FSP. Les MACC sont des valeurs ajoutées aux transferts reçus par les ménages pour leur permettre d’en obtenir plus de bénéfices.

Dans ce cadre, le FID souhaite faire appel à des consultants individuels prestataires de service d’accompagnement **en animation communautaire et en encadrement de ménages bénéficiaires en milieu rural**, qui assureront un accompagnement efficace et de façon soutenue. Les prestataires de service sont aussi appelés à effectuer des séances de renforcement de capacités des ménages bénéficiaires.

B. OBJECTIF ET DESCRIPTION DU PROJET

La sous composante FSP consiste à valoriser le capital humain et à bâtir des actifs productifs pour les ménages par le biais de travaux d’aménagement réalisés en haute intensité de main d’œuvre, de formations techniques sur la production agricole, et de mesures pour assurer l’inclusion économique et le bien-être de la famille.

L’objectif de l’opération est de sortir les ménages du cercle de la pauvreté en :

- Créant des revenus supplémentaires pour les ménages bénéficiaires durant les périodes difficiles de l’année,

- Bâtissant des actifs productifs pour augmenter la résilience des ménages les plus vulnérables
- Transformant le paysage pour un Développement Durable
- Promouvant le développement du capital humain

La population cible de cette sous-composante est constituée des ménages les plus pauvres dans des zones sélectionnées. Les bénéficiaires recevront un transfert monétaire en contre partie des travaux effectués pour ceux qui sont aptes au travail et un transfert non conditionnel pour ceux qui sont invalides. Le FSP intervient dans une communauté au niveau d'un Terroir – un regroupement de fokontany – villages partageant les mêmes ressources.

Les ménages bénéficiaires de ce programme seront sélectionnés par une méthodologie déjà élaborée et décrite dans les manuels d'opérations du FID.

La mise en œuvre des activités d'accompagnements au transfert monétaires est confiée aux Consultants individuels spécialisés en formation des adultes, la socio-organisation et la mobilisation sociale pour la mise en œuvre des activités d'accompagnements aux transferts monétaires du programme Filets Sociaux Productifs. Les Consultants individuels sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque mondiale.

C. MISSIONS DES ACCOMPAGNATEURS SPECIALISES

1) Etapes clés et intervenants

L'accompagnateur spécialisé participe aux étapes clés du programme FSP, à savoir la Planification des activités, le ciblage communautaire et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement liées aux inclusion économique et développement et bien-être de la famille. Les détails de ces activités sont dans le manuel de procédure FSP.

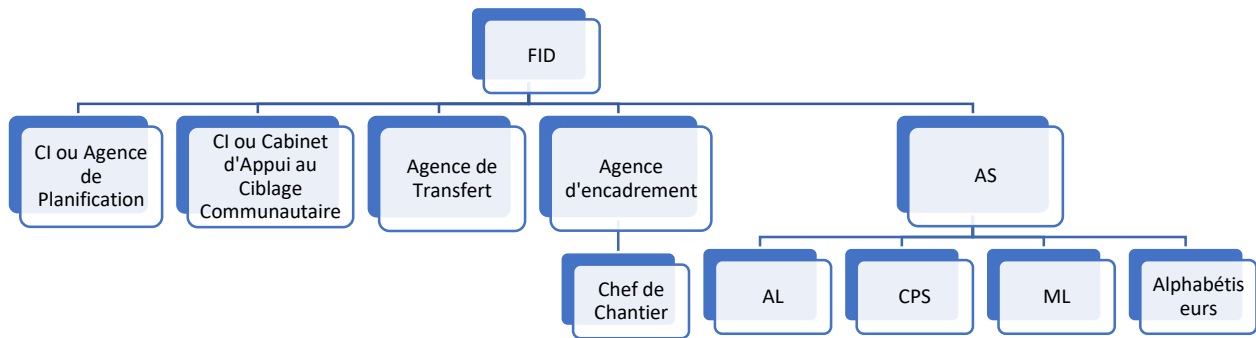
PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
PLANIFICATION	Identification et priorisation des terroirs	Participation à la formation sur les : <ul style="list-style-type: none"> - Processus de planification - Priorisation des communes - Identification et délimitation des terroirs - Priorisation des terroirs - Diagnostic participatif 	FID
		Mobilisation (Info sensibilisation/communication) et préparation de l'AG : affichage et partage d'information (objectif du programme, FID, contrat ménage, contrat foncier, ...)	CI- AS – FKT
		Identification des différents espaces délimitant un terroir donnant ainsi le nombre de terroirs	
		Priorisation des terroirs par rapport aux notes des communes touchées	CI- AS – FKT
		Validation des terroirs	CI- AS- CTISD- FID
	Diagnostic participatif	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion communautaire dans chaque commune des terroirs priorisés - Identification des problèmes liés à la production et priorisation des solutions proposées 	CI/APL – AS - FKT
Identification des chantiers, des activités et des thèmes de formation y afférents		CI/APL - AS	
CIBLAGE	Informations - Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation (Info sensibilisation/communication) et préparation de l'AG : affichage et partage d'information (objectif du programme, FID, 	CI/CACC - AS

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
		contrat ménage, contrat foncier, ...) Conduite AG et Mise en Place CPS	
		- Formation des CPS	
	Validation Communautaire	Mobilisation et préparation de l'AG de validation communautaire des ménages sélectionnés	CI/CACC – AS - CPS
		Information de la communauté sur la suite des actions après la validation communautaire	AS - CPS
	Préparation à l'Enregistrement	Mobilisation et préparation pour l'enregistrement	CI/CACC /AS/CPS
		Appui-conseil au CPS pour l'enregistrement	
	Affichage liste des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage liste - Recueil et traitement des plaintes - Préparation pour l'enregistrement 	CI/CACC /AS/CPS
	Enregistrement/Contractualisation	Enregistrement et prise de photos	CI/CACC /AS/CPS
		Paiement des perdiem des CPS	
		Contractualisation des ménages enregistrés	
Dispatch cartes des bénéficiaires	Dispatch des livrets avec photos signés cachetés et plastifiés	AS	
PAIEMENT	Assistance aux transferts aux bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision des paiements - Recueil des problèmes rencontrés - Prévention des malversations/corruptions 	AS
Mise en œuvre des MACC	(IP) Formation Technique Accompagnement pour l'autonomie des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique 	AS - Chef de Chantier
	(IP) Formation pour la Maîtrise de marché	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif tout en mettant en œuvre l'approche interactive type TT4D - Collecte de données et suivis lors des VAD 	AS

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
	(IP) Formation à la Permaculture	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique 	AS et Chef de Chantier
	(IF) Education Financière : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de budget - Gestion des dettes - Création d'épargne - Analyse coût-bénéfice - Plan d'affaire simplifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif tout en mettant en œuvre l'approche interactive type TT4D - Collecte de données et suivis lors des VAD 	AS
	IF CdP	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages à effectuer une épargne individuelle - Sensibilisation à l'épargne lors des jours de paiement 	AS – AL- Agence de transfert
	IF AVEC	<ul style="list-style-type: none"> - Création des AVEC au niveau des GT - Suivi à chaque changement de phase 	AS
	DBEF DPEI	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des CRECHES MOBILES Formation et supervision des activités des ML - Mise en œuvre de l'EDUCATION PARENTALE pendant l'inter cycle - Mise en place l'Espace parent et enfant 	AS
	DBEF ALPHABETISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de l'alphabetisation des adultes suivant l'approche du MEN (AFI-D) 	AS
	DBEF Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des séances de sensibilisations sur diverses thématiques (santé, éducation, nutrition, SES, gouvernance citoyenne) en mettant en œuvre l'approche TT4D 	AS – partenaires
Suivi évaluation communautaire	Réunion d'évaluation communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion ; - Mobilisation sociale (autorités, communauté bénéficiaire) ; 	CI/API – AGECE

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
(pour les groupes de travail randomisés)		- Préparation de la réunion et tenue de la réunion	CPS-ML-AL-AS-AGEC CI/API
	Réunion de planification par la commission restreinte des acteurs	- Organisation de la réunion ; - Mobilisation des acteurs ; - Préparation et tenue de la réunion	CI/API FID (CP, SOGC) CI/API

2) Organigramme



D. ZONES D'INTERVENTION

REGION	DISTRICT
ATSIMO ANDREFANA	BENENITRA

E. AUTRES OBLIGATIONS

- Ouvrir un compte bancaire spécifique au micro-projet : le consultant doit avoir un compte dans une banque agréée pour recevoir exclusivement les fonds destinés à financer les microprojets du FID ;
- Editer le contrat entre le FID et le consultant... en trois exemplaires originaux (dans le cas où c'est prescrit dans le contrat) ;
- Démarrer les travaux au plus tard 10 jours après réception de l'ordre de service ;
- Prendre des photos de xxxx, localiser GPS, ...
- Tenir à jour les livres de caisse et de banque retraçant l'utilisation des financements confiés par le FID pour la mise en œuvre de l'activité ... ;
- Etablir et soumettre au FID les rapports demandés dans les délais prévus ;
- Conserver les documents : le consultant doit conserver une copie de tous les documents comptables et des pièces justificatives d'achat de matériels et outillages et de paiement pendant au moins cinq (05) ans ;
- Rapporter le déroulement et les thèmes des séances renforcement des capacités réalisées avec tout autre intervenant ;
- Assister aux audiences publiques effectuées par le FID sur l'activité.
- Assister aux réunions liées au suivi évaluation communautaire (SEC) ;

F. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le FID mettra à la disposition des consultants individuels AS les supports, le guide, les kits et les matériels de formation et d'accompagnement des bénéficiaires nécessaires pour chaque activité ou thème. Charge aux consultants les frais relatifs aux séjours de mission par thème (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet, ...)

Les consultants distribueront ces supports aux acteurs communautaires (AL, ML, Alphabétiseurs, CPS) présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les acteurs communautaires.

Après les formations, le travail effectué sera évalué suivant un check list des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

G. CADRE DES RESPONSABILITES

Le FID :

- Organise des formations au profit des AS avant qu'ils commencent à travailler avec les communautés
- Etablit la répartition des acteurs communautaires à former et à encadrer par AS
- Fournit en temps opportun le guide, outils, supports, kits et matériels nécessaires aux formations et d'accompagnement des bénéficiaires
- Paye les rémunérations des CI AS suivant les dispositions contractuelles en vigueur
- Sensibilise les communautés sur la signification et la nécessité des activités d'accompagnement
- Met à disposition de l'AS les « fonds confiés » nécessaires à la mise en œuvre des activités MACC pour : La mise en place des espaces physiques dédiés au crèche mobile et EBE (achats et transports) ; Le paiement des indemnités et motivations des acteurs communautaires (AL, ML) et des agents de santé pour les interventions dans les EBE ; La réalisation des formations des AL, Alphabétiseurs, ML et CPS ; L'élaboration/la révision des contrats fonciers, l'installation des latrines/ fosses à ordures et dispositifs de lavage des mains au niveau des EBE

Les Consultants individuels accompagnateurs spécialisés :

- Participent aux séances de formation organisées par le FID/ses partenaires, nécessaires à la mise en œuvre des activités. Les frais de déplacement, hébergement et restauration non pris en charge par le Projet sont à la charge du Consultant Individuel AS.
- Communiquent aux communautés locales les calendriers de formation suffisamment en avance (par le biais d'une émission-radio et des affiches)
- Mobilisent les participants aux formations / ateliers locaux
- Respectent les calendriers de formation des acteurs communautaires convenus et communiqués aux communautés
- Suivent les manuels mis à disposition et respectent le plan de session de formation des AL et ML
- Procèdent aux formations des acteurs communautaires
- Procèdent aux accompagnements des EBE
- Respectent rigoureusement la méthodologie, le processus et le calendrier de mise en place des AVEC conformément au guide d'animation
- Respectent toutes les clauses des Termes de Référence établis
- Respectent les calendriers de livraison des livrables
- Effectuent des comptes rendus partiels à la fin de chaque semaine de l'avancement des activités
- Prennent des photos des activités, en particulier des cas évidents de changement de comportement
- Participent au suivi évaluation communautaire
- Etablissent des TDR d'activités à chaque descente sur terrain pour validation du Référent MACC et RFSP (planning de mission)
- Assurent la sécurisation des fonds confiés (sans imputer des dépenses au Projet)

H. LIVRABLES

L'AS s'engage à livrer au FID, en version physique et électronique :

Livrables	Phase	Contenus	Livraison
Rapport de démarrage		Mise en exergue de l'approche Methodologique et le Chronogramme des activités	5 jours calendaires après la prise en Main

Rapport d'accompagnement	Planification	Récapitulation de l'identification, la priorisation des terroirs et le diagnostic participatif	Mensuel suivant l'avancement des activités
	Ciblage	Récapitulation de l'autoinscription, validation communautaire, enregistrement et contractualisation, dispatch des cartes bénéficiaires	Mensuel suivant l'avancement des activités
	Rapport de Formation	Rapport de formation des AL, Alphabétiseurs, ML et CPS	A livrer avec le rapport mensuel suivant l'avancement des activités
	Accompagnement	Récapitulation des activités d'accompagnement (faits saillants et recommandations), remise des éléments et pièces justificatives sur l'utilisation des Fonds confiés	Mensuel suivant l'avancement des activités
Rapport Final		Récapitulation de la prestation (écart de réalisation, suggestion d'amélioration)	A la fin de prestation

I. DUREE DE LA PRESTATION

Le contrat de l'AS durera 1 an, renouvelable après évaluation des prestations jugées satisfaisantes .

Il percevra une rémunération mensuelle forfaitaire. Les activités varient en fonction de la phase du projet FSS, mais en moyenne il passera mensuellement 20 jours calendaires sur terrain et le reste des jours ouvrables au bureau du FID.

ACTIVITES	DUREE APPROXIMATIVE (j)	OBSERVATIONS
ETAPE : PREPARATION	44	
Prise en main de l'AS	1	
Formation de l'AS en Planification	3	
Formation de l'AS en Ciblage communautaire	3	
Formation de l'AS en approche TT4D	1	
Formation de l'AS en Inclusion productive : suivi adoption technique, appui CGE, renforcement de capacité en Maîtrise du marché	4	
Formation de l'AS en Education financière	5	
Formation de l'AS en méthodologie AVEC	5	
Formation de l'AS en DPEI-Stimulation, éveil	4	
Formation de l'AS en Alphabétisation	12	
Formation de l'AS sur diverses thématiques : Santé, WASH, ...	3	
ETAPE : MISE EN ŒUVRE PLANIFICATION	30	

ACTIVITES	DUREE APPROXIMATIVE (j)	OBSERVATIONS
Identification et délimitation des terroirs	3	
Priorisation des terroirs	3	
Diagnostics participatifs	12	
Identification des chantiers et des activités (contrats sociaux émergés)	12	
ETAPE : MISE EN ŒUVRE CIBLAGE	29	
Informations - Communication - AG et mise en place CPS	3	
Formation des CPS	1	
Appui-conseil à l'auto inscription	3	
Appui-conseil pour la présélection des ménages	3	
Information de la communauté sur la suite des actions après la validation communautaire	1	
Mobilisation et préparation pour l'enregistrement	3	
Appui-conseil au CPS pour l'enregistrement	3	
Appui au recueil et au traitement des plaintes	3	Avec les CPS
Affichage liste	3	
Recueil et traitement des plaintes	3	
Dispatch des livrets avec photos signés cachetés et plastifiés	3	
ETAPE : MISE EN ŒUVRE MACC	30	
Mise en œuvre des activités DBEF, Inclusion Economique dans EP, EBEet LP y compris suivi AL,ML et alphabétiseurs	20	Par mois
Reporting et consolidation des rapports ML,AL et alphabétiseurs (toutes prestations, tous sites)	Reste des jours ouvrables	Par mois
Participation au suivi évaluation communautaire (SEC)	1	Par intervention FSP

J. PROFIL DU CONSULTANT- ACCOMPAGNATEUR SPECIALISE

Diplôme :

Licence de préférence en Sciences Sociales

Expérience(s) dans le domaine, en général, dans les 05 dernières années :

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.

Expérience(s) spécifique(s) dans le domaine particulier, dans les 05 dernières années :

Au moins 2 ans d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires

Autre(s) critère(s) qui pourraient départager les consultants :

Expérience dans la zone d'intervention